

À une séance régulière du conseil de la Municipalité de Ste-Praxède, tenue le 5 octobre 2015 et à laquelle sont présents les conseillers suivants:

M. Jean-François Roy
M. Paul Audet
Mme Lise Gosselin

Mme Manon Roy
M. Gilles Deshaies
M. Gaétan Lapointe

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Daniel Talbot. Madame Josée Vachon, directrice générale, secrétaire-trésorière est aussi présente.

2015-10-201 Ouverture de la session

Il est proposé par Mme Lise Gosselin
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance à 19 h.

Adoptée.

2015-10-202 Adoption de l'ordre du jour du 5 octobre 2015

Il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par Mme Manon Roy
Et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour ci-après présenté.

Ouverture de la session
Adoption de l'ordre du jour du 5 octobre 2015
Résolution: Dispense de lecture du procès-verbal du 8 septembre 2015
Résolution: Adoption du procès-verbal du 8 septembre 2015
Correspondance (Liste remise à chacun)
AFFAIRES NOUVELLES
Résolution : Dépôt des états financiers au 30 septembre 2015
Résolution : Adoption du règlement #218-2015
Résolution : Ouverture des soumissions contrat ordures 2016
Résolution : Contrat ordures 2016
Résolution : Contrat de déneigement d'une portion du Rang 11
Résolution : Contrat de déneigement de la cour de l'édifice municipal
Résolution : Adhésion au transport adapté 2016
Résolution : Achat d'un disque dur
Résolution : Appui au Camping Couture
Résolution : Souper du temps des fêtes
Résolution : Installation d'un arbre de Noël extérieur
Résolution : Demande de soumission : Entente-incendie Ville Disraeli
Informations : PGMR
Informations : Suivi de réunion : MRC des Appalaches
Résolution : Tarification pour les conteneurs à déchets
Résolution : Paiement des comptes au 5 octobre 2015
Questions des élus et employés
Questions des personnes présentes
Résolution: Levée de la séance

Adoptée.

2015-10-203 Dispense de lecture du procès-verbal du 8 septembre 2015

Il est proposé par M. Gilles Deshaies
Appuyé par Mme Lise Gosselin

Et résolu unanimement d'accorder la dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2015, puisque tous les élus en ont reçu copie au préalable et s'en déclarent satisfaits.

Adoptée.

2015-10-204 Adoption du procès-verbal du 8 septembre 2015

Il est proposé par M. Gaétan Lapointe

Appuyé par M. Paul Audet

Et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2015.

Adoptée.

CORRESPONDANCE

Chaque élu reçoit la liste de correspondance qui est déposée au conseil.

AFFAIRES NOUVELLES

2015-10-205 Dépôt des états financiers au 30 septembre 2015

Il est proposé par M. Jean François Roy

Appuyé par M. Paul Audet

Et résolu unanimement que les élus confirment le dépôt des états financiers au 30 septembre 2015. Tous les membres du conseil ont reçu copie de ce document.

Adoptée.

2015-10-206 Confirmation : Assemblée de consultation

Il est proposé par Mme Lise Gosselin

Appuyé par M. Gaétan Lapointe

Et résolu unanimement que les élus confirment qu'une assemblée de consultation publique s'est tenue ce jour, relativement à l'adoption du règlement de concordance numéro 218-2015 amendant le règlement de zonage numéro 204-2013.

Adoptée.

2015-10-207 Résolution : Adoption du règlement de concordance numéro 218-2015 amendant le règlement de zonage numéro 204-2013

Attendu que le règlement de zonage numéro 204-2013 de la municipalité de Sainte-Praxède est en vigueur depuis le 18 juillet 2013;

Attendu que le règlement numéro 156 de la MRC des Appalaches est entré en vigueur le 17 avril 2015;

Attendu que le conseil des maires de la MRC des Appalaches a indiqué par résolution, le 13 mai 2015, la nature des modifications que la municipalité de Sainte-Praxède doit apporter à son règlement de zonage pour être conforme au schéma d'aménagement suite à l'entrée en vigueur du règlement numéro 156 de la MRC;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-François Roy

Appuyé par M. Gilles Deshaies

Et résolu unanimement que le règlement de concordance numéro 218-2015 amendant le règlement de zonage numéro 204-2013 soit adopté.

Le libellé complet du règlement 218-2015 se retrouve au livre des règlements municipaux de la municipalité.

Adoptée.

2015-10-208 Résolution ouverture des soumissions contrat ordures 2016

Il est proposé par Mme Manon Roy
appuyé par M. Gilles Deshaies
Et résolu unanimement de confirmer que la directrice générale a procédé à l'ouverture des soumissions pour la cueillette des ordures ménagères, le 5 octobre 2015, à 13 h 35, devant 3 témoins.

Les prix proposés sans les taxes sont les suivants :

- Services Sanitaires Denis Fortier : 34 197,85 \$ plus taxes
- Entreprises T.O.R.A. : 27 361,50 \$ plus taxes

Ce montant s'applique pour les cueillettes d'ordures 2016, incluant deux cueillettes de gros déchets ainsi que la cueillette des arbres de Noël.

Adoptée

2015-10-209 Résolution : Contrat : cueillette des ordures 2016

Attendu qu'une demande de soumission, par invitation, fut faite pour connaître des prix concernant la cueillette et le transport des ordures ménagères pour l'année 2016;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu, le 5 octobre 2015 à 13 h 35;

Attendu que le plus bas soumissionnaire est T.O.R.A.

En conséquence, il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par M. Paul Audet
Et résolu unanimement d'octroyer le contrat pour la cueillette et le transport des ordures ménagères pour l'année 2016 à l'entreprise T.O.R.A. pour le montant soumissionné lequel se chiffre à 27 361,50 \$ plus taxes;

Il est convenu que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer un contrat pour et au nom de la municipalité de Sainte-Praxède avec l'entreprise T.O.R.A. et que le devis fera partie intégrante dudit contrat.

Adoptée.

2015-10-210 Déneigement d'une portion du Rang 11

Il est proposé par M. Gilles Deshaies
Appuyé par Mme Lise Gosselin
Et résolu unanimement d'accepter l'offre de service de Ferme J.A.L. Royal Inc. pour le déneigement d'une partie du Rang 11.

Le prix soumis est de 420,00 \$ plus taxes, pour la saison hivernale 2015-2016.

Adoptée.

2015-10-211 Déneigement de la cour de l'édifice municipal

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par Mme Lise Gosselin

et résolu unanimement d'accepter l'offre de Ferme J.A.L. Royal pour le déneigement de la cour municipale, pour la saison 2015-2016, au coût de 3 600,00 \$ plus taxes, payable en 6 versements égaux.

Adoptée.

2015-10-212 Résolution: Adhésion transport adapté

Il est proposé par M. Jean-François Roy

Appuyé par Mme Lise Gosselin

Et résolu unanimement que la Corporation municipale de Sainte-Praxède participe au Transport adapté de la région de Thetford Inc. et accepte de contribuer au service de transport adapté pour l'année 2016 au montant de 112,00 \$ par usager, soit pour un nombre de 5 usagers, pour une contribution totale de 560,00 \$.

Que les prévisions budgétaires 2016 soient adoptées tel que présentées par l'organisme délégué.

Que la Ville de Thetford Mines agisse comme organisme mandataire tel que désigné par l'assemblée générale des municipalités.

Adoptée.

2015-10-213 Résolution : Achat et configuration disque externe

Il est proposé par M. Gilles Deshaies

Appuyé par M. Gaétan Lapointe

Et résolu unanimement de procéder à l'achat, configuration et installation d'un disque externe pour procéder aux copies de sécurité du système informatique.

L'offre de PG Solutions s'élève à 197,00 \$. Cette dépense sera prise à même le budget de papeterie.

Adoptée.

2015-10-214 Résolution : Appui au Camping Couture

Attendu le dépôt d'une pétition des usagers du Camping Couture et des résidents de ce secteur;

Attendu que par cette pétition, une demande est adressée au Ministère des Transports afin de diminuer la vitesse de ce secteur et d'aménager une traverse de piétons;

En conséquence, il est proposé par Mme Lise Gosselin

Appuyé par M. Jean-François Roy

Et résolu unanimement que le conseil municipal appuie les villégiateurs et résidents du secteur du Camping Couture, situé sur la Route 263, dans leurs démarches auprès du Ministère des Transports.

Cette demande vise une diminution de vitesse à 70 km /l'heure et l'aménagement d'une traverse de piétons afin d'assurer la sécurité des usagers qui doivent régulièrement traverser la route numérotée pour se rendre au Grand Lac St-François.

Adoptée.

2015-10-215 Souper du temps des fêtes

Il est proposé par Mme Lise Gosselin

Appuyé par M. Jean-François Roy

Et résolu unanimement que le conseil municipal organise le souper annuel des bénévoles pour les élus municipaux et les employés, ainsi que pour les membres du comité des loisirs et bénévoles de la bibliothèque.

Cette activité aurait lieu jeudi le 10 décembre 2015. Le maire est mandaté pour faire parvenir les invitations et prendre les arrangements avec un traiteur disponible.

Adoptée.

2015-10-216 Installation de l'arbre de Noël extérieur

Il est proposé par M. Gaétan Lapointe

Appuyé par M. Jean-François Roy

et résolu unanimement d'embaucher M. Gilles Jacques, pour l'installation d'un arbre de Noël extérieur, pour un montant forfaitaire de 150,00 \$.

Adoptée.

2015-10-217 Demande de soumission : Entente-incendie Ville de Disraeli

Attendu que la Municipalité de Ste-Praxède se propose d'examiner la soumission de la Municipalité de Lambton, afin que leur service incendie desserve une partie du territoire;

Attendu que présentement, la Municipalité de Ste-Praxède a une entente-incendie avec la Ville de Disraeli pour son territoire au complet;

Attendu qu'il est opportun de demander à la Ville de Disraeli de nous fournir deux soumissions différentes pour le service-incendie à compter du 1^{er} janvier 2016;

En conséquence, il est proposé par M. Paul Audet

Appuyé par M. Jean-François Roy

Et résolu unanimement de demander à la Ville de Disraeli de nous faire parvenir deux offres de service en protection incendie pour 2016, soit l'une pour tout le territoire, et une autre excluant la portion de territoire qui pourrait être desservie par la Municipalité de Lambton;

Adoptée.

Informations : PGMR

La directrice générale informe les élus des nouvelles exigences du ministère concernant le Plan de Gestion des Matières Résiduelles (PGMR). Des informations concernant la bonne gestion des déchets devra être transmise aux contribuables afin de bien les aviser des nouvelles normes quant à la gestion des déchets domestiques.

Informations : Suivi d'une réunion à la MRC

Les élus sont informés qu'il y aura possiblement une réglementation régionale quant à la renaturalisation des rives. Une réunion avec les maires, directeurs

généraux et inspecteurs en environnement sera organisée sous peu afin de procéder à une harmonisation des règlements.

Aussi, nous devons procéder à l'entrée dans le système informatique de tout l'inventaire des fosses septiques afin que soit implanté, (localement ou régionalement) une gestion des vidanges dès 2017.

En 2016, il sera impératif de diffuser les futures exigences aux contribuables tout au cours de l'année.

2015-10-218 Résolution : Tarification pour les conteneurs à déchets

Il est proposé par M. Gaétan Lapointe
Appuyé par M. Gilles Deshaies
Et résolu unanimement qu'un tarif pour les conteneurs soit inclus dans notre réglementation de taxation applicable à compter de l'année 2016.

Un tarif pour les conteneurs des fermes, applicables au crédit MAPAQ, sera établi selon le calendrier annuel des cueillettes des ordures.

Les conteneurs utilisés seulement en partie dans l'année (ex : Parc Frontenac, camping) auront une tarification du 1^{er} mai au 30 septembre de chaque année.

Adoptée.

2015-10-219 Paiement des comptes au 5 octobre 2015

Il est proposé par Mme Manon Roy
Appuyé par M. Gilles Deshaies
Et résolu unanimement de confirmer et d'accepter le dépôt de la liste des comptes payés au 5 octobre 2015, laquelle s'élève à 81 157.53 \$.

Adoptée.

Josée Vachon, directrice générale, sec.trés. Je certifie que la Municipalité de Ste-Praxède dispose des crédits nécessaires pour payer les comptes déposés.

Questions des élus et employés

2015-10-220 Mandat à Me Gagné : Achat terrain d'Hydro- Québec

Il est proposé par M. Gilles Deshaies
Appuyé par M. Paul Audet
Et résolu unanimement de mandater Me Odette Gagné, avocate, afin qu'elle envoie une lettre à Hydro-Québec pour que cet organisme confirme ses prétentions quant à la servitude de passage, concernant le terrain que veut acquérir la municipalité de Ste-Praxède, soit le lot : 20-1, Rang 12, Canton de Stratford.

Adoptée.

2015-10-221 Résolution : Paiement des taxes en 4 versements

Il est proposé par Mme Lise Gosselin
Appuyé par Mme Manon Roy

Et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Praxède permettra aux contribuables d'effectuer leurs paiements de taxes en quatre versements dès l'année 2016.

Adoptée.

2015-10-222 Fabrication d'un cadre pour l'abri des boîtes postales

Il est proposé par Mme Lise Gosselin
Appuyé par M. Paul Audet
et résolu unanimement de faire fabriquer un cadre afin d'inclure la carte de la municipalité, dans l'abri des boîtes aux lettres.

Adoptée.

2015-10-223 Résolution : Achat de 10 drapeaux avec logo

Il est proposé par Mme Manon Roy
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
Et résolu unanimement de se procurer 10 drapeaux avec le logo de la municipalité, chez O'Max Communications.

Le prix pour la conception et réalisation des dix drapeaux s'élèvent à 950,00 \$.

Adoptée.

Questions des personnes présentes

2015-10-224 Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Gaétan Lapointe
Appuyé par M. Jean-François Roy
Et résolu unanimement de lever cette séance régulière à 20 h 45.

Adoptée.

M. Daniel Talbot
Maire
Président d'assemblée

Mme Josée Vachon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Je, Daniel Talbot, maire, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du code municipal.